



> Médecins omnipraticiens

Urgences : appel immédiat de candidatures de médecins en disponibilité

Pour assurer l'accessibilité au service d'urgence d'une installation d'un CISSS ou d'un CIUSSS confronté à une possible rupture de services en raison d'un manque d'effectifs, les parties négociantes ont convenu de la [Lettre d'entente n° 297](#).

Cette lettre d'entente prévoit des modalités de rémunération particulières pour le médecin qui engage sa disponibilité durant certaines périodes de l'année. Le présent appel de candidatures concerne la période du **28 février 2025 au 16 mars 2025**.

1 Rémunération

Lorsque vous êtes dépêché dans une installation d'un établissement désigné, vous êtes rémunéré selon les modalités du mécanisme de dépannage prévues à l'[Annexe XVIII de l'Entente](#), et les frais de déplacement sont remboursés selon celles de l'[article 30.00](#). Vous ne pouvez pas vous prévaloir des modalités des lettres d'entente qui offrent une rémunération bonifiée pour la prise en charge de l'urgence par les médecins de l'installation.

La rémunération versée en vertu de la présente lettre d'entente est sujette aux dispositions du paragraphe 5.3 de l'[Annexe IX de l'Entente](#). Elle est donc exclue du calcul du revenu brut trimestriel :

- **5 582 \$** par semaine de disponibilité engagée lorsque vous êtes dépêché dans un établissement, montant auquel s'ajoute la rémunération des services rendus;
- **6 471 \$** par semaine de disponibilité offerte lorsque vous n'êtes pas dépêché dans un établissement par le comité paritaire.

Vous pourriez faire l'objet d'une pénalité de 3 236 \$ pour chaque semaine d'engagement non respecté à moins que vous ayez trouvé vous-même un médecin qui répond aux critères d'admissibilité pour vous remplacer ou que vous ayez une raison particulière approuvée par le comité paritaire.

2 Poser votre candidature

Pour poser votre candidature, vous devez, entre autres :

- détenir des privilèges pour exercer dans un service d'urgence ou en avoir détenu au cours des trois dernières années;
- être disponible une semaine ou plus;
- accepter d'être dépêché à quelques heures de préavis dans un établissement où il y a un risque de rupture de services.

Remplissez le [formulaire d'inscription](#) en annexe et retournez-le au Centre national Médecins-Québec **le plus tôt possible et au plus tard le 7 février 2025**.

L'attribution des semaines de disponibilité s'effectue **sans attendre la fin de la période** d'appel de candidatures.

3 Pour plus d'information

Pour toutes les dispositions et instructions, consultez la *Lettre d'entente n° 297*. Vous pouvez également consulter la page Web [Mécanisme de dépannage](#).

c. c. : Agences de facturation commerciales

Courriel et site Web	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel	Québec 418 780-4208	Du lundi au vendredi,
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels	Montréal 514 687-3612	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
	Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LETTRE D'ENTENTE N° 297

Du 28 février 2025 au 16 mars 2025

(La gestion de la présente lettre d'entente est sous la responsabilité du Comité paritaire MSSS-FMOQ sur le dépannage.)

1. IDENTIFICATION

Nom		Prénom		Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin	
Adresse – Résidentielle					
Établissement d'attache principal					
Ind. rég. Téléphone (résidence)	Ind. rég. Cellulaire	Ind. rég. Télécopieur	Adresse électronique obligatoire		
PERMIS D'EXERCICE	N° du permis	ASSURANCE	Code de travail	Langues parlées : ☐ Français ☐ Anglais	
Collège des médecins du Québec	1-	RESPONSABILITÉ :			

2. DISPONIBILITÉ

- Nombre de semaines de disponibilité offertes : semaine(s)
- Veuillez indiquer ci-dessous vos semaines de disponibilité en numérotant vos choix **par ordre de priorité** (1 étant votre 1^{er} choix).

Choix n°	Semaines
	Du vendredi 28 février au jeudi 6 mars 2025
	Du lundi 3 mars au dimanche 9 mars 2025
	Du vendredi 7 mars au jeudi 13 mars 2025
	Du lundi 10 mars au dimanche 16 mars 2025

3. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

- Dans les 3 dernières années, avez-vous pratiqué dans un service d'urgence : ☐ Oui ☐ Non
- Spécifiez dans quel(s) établissement(s) vous détenez actuellement des privilèges en urgence et précisez votre statut :

Établissement(s)	Statut(s)

4. NOUVEAU DIPLÔMÉ – Vous n'avez pas encore exercé

- Indiquez le nom de l'université où vous avez complété votre formation en médecine de famille :
- Spécifiez le nom du directeur de programme :

5. SIGNATURE

Apposez votre signature ci-dessous :	année	mois	jour
---	-------	------	------

- Veuillez retourner ce formulaire par **courriel** aux coordonnées ci-dessous.

Centre national Médecins-Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Adresse électronique : cnmq@sante.quebec
Téléphone : 367 995-6224 / Sans Frais : 1 800 463-2647